



Déclaration préalable des représentants du Spelc à la CCMA d'Orléans-Tours réunie le 6 mai 2021.

Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,

Les représentants du Spelc élus pour siéger à la CCMA souhaitent avoir des précisions sur certaines situations :

Concernant le PPCR :

Comme nous l'avons signalé lors de la précédente CCMA, de nombreux enseignants nous ont interpellés concernant l'appréciation finale reçue en janvier.

Certains ont d'ailleurs demandé un recours gracieux auprès de Madame la Rectrice. Pour de nombreux enseignants il y a une incompréhension de cette appréciation par rapport aux évaluations des items.

Dans un souci de transparence, nous demandons que comme dans certaines académies soient établies des circulaires définissant les principes de détermination des appréciations finales des rendez-vous de carrière pour les maîtres relevant de l'échelle de rémunération des professeurs certifiés, PLP et EPS. L'appréciation finale pérenne au 9^{ème} échelon pénalise certains enseignants pour l'accès à la hors classe.

Revalorisation des salaires :

Nous regrettons la faible revalorisation (de 116 à 42 € brut par mois) des salaires des enseignants en début de carrière fixés par l'arrêté du 12 mars 2021. Ces augmentations devaient être un outil d'attractivité pour le métier. Nous en doutons.

A l'image de la prime d'équipement informatique de 150 euros, cette revalorisation est un saupoudrage qui n'améliorera pas sérieusement la rémunération des enseignants. Le Spelc Centre Poitou-Charentes trouve cet « effort » largement insuffisant au regard des exigences croissantes du métier. Plus grave est la situation des délégués auxiliaires dont la rémunération et les possibilités de promotion sont beaucoup trop faibles.

Concernant le PIA :

Nous remercions les services du rectorat pour les nouvelles rubriques apportées au PIA qui améliorent la diffusion des informations même s'il n'est pas toujours aisé de trouver les différentes infos -

Nous remercions les personnes gestionnaires de la DPE pour leur accueil et leur écoute lorsque nous leur présentons des dossiers.